



Les Serres de Clara

**Assemblée générale annuelle  
Les Serres de Clara**

Tenue le mercredi 23 mars 2022 à 18h30  
Au Méridien 74

Présences : Line Chaloux, Antoine Malouin, Dominic Grenier, Michel Prévost, Geneviève Langlois, Eliza Laroche, Gabrielle Jobin-Richer, Dominique Guénette, Chantal Bilodeau, Christine Delorme, Réjean Paradis, Sylvie Halou.

**1- Ouverture de l'assemblée**

Ouverture de la 31<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des Serres de Clara, il est 18 h 35. Tour de « table » et présentation des participant(e)s.

**2- Proposition d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée et d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élections**

Il est proposé par Sylvie Halou et secondé par Antoine Malouin que Line Chaloux soit nommée présidente de l'assemblée et d'élections. Line Chaloux accepte.

Il est proposé par Line Chaloux et secondé par Antoine Malouin que Sylvie Halou soit nommée secrétaire de l'assemblée et d'élections. Sylvie Halou accepte.

**3-Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Michel Prévost et secondé par Chantal Bilodeau que l'ordre du jour soit accepté tel que lu. Accepté à l'unanimité.

**4-Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 mars 2021.**

Line Chaloux fait la lecture du procès-verbal de l'AGA 2021.

Il est proposé par Eliza Laroche et secondé par Dominique Guénette que le procès-verbal de l'AGA du 24 mars 2021 soit accepté tel quel. Accepté à l'unanimité.

**5-Bilan des activités 2021**

Le rapport annuel a été remis à tous à l'arrivée. Sylvie Halou passe en revue les faits saillants de l'année 2021. Une belle année bien remplie de grands projets et de belles réussites. L'Assemblée félicite toute l'équipe pour l'excellent travail réalisé.



## **6-Plan d'action 2022**

Les objectifs 2022 inclus au rapport annuel sont présentés aux membres avec de brèves explications.

## **7-États financiers de l'année 2021 et nomination de la firme de vérification.**

Antoine Malouin, trésorier, fait la présentation des états financiers. Sylvie Halou apporte les précisions nécessaires. Réjean Paradis en propose l'adoption et Chantal Bilodeau appuie. Adopté à l'unanimité.

- Nomination de la firme de vérification comptable

Il est proposé par Antoine Malouin et secondé par Line Chaloux que la firme Boivin Boivin et Rémillard Inc. agisse en tant que vérificateur comptable pour la prochaine année. Accepté à l'unanimité.

## **8-Prévisions budgétaires 2022**

Sylvie Halou explique à l'assemblée les prévisions budgétaires 2022 en précisant qu'elles ont été faites avant l'annonce de nouvelles subventions liées à des dépenses spécifiques et des projets ponctuels, particulièrement en ce qui a trait à la construction de l'abri-cuisine, ce qui modifiera le portrait budgétaire présenté au rapport annuel.

Il est proposé par Geneviève Langlois et appuyer par Michel Prévost que les prévisions budgétaires soient acceptées avec les modifications apportées. Adopté à l'unanimité.

## **9-Élection des administrateurs**

La présidente d'assemblée ouvre les candidatures. Trois postes sont en élection et un poste est vacant.

Trois bulletins de candidatures ont été reçus dans les délais requis par le comité affecté à leur validation, soit celui de Line Chaloux, Antoine Malouin et Manon St-Hilaire.

En l'absence d'autres candidatures, Line Chaloux propose que si des personnes, des organismes ou des entreprises sont intéressés plus tard, ils devront acheminer le bulletin de candidature au conseil d'administration qui pourra alors combler les postes laissés vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Il n'y a pas d'opposition à l'acceptation des trois candidatures reçues. Christine Delorme propose que les trois candidats soient acceptés et Dominique Guénette appui. Adopté à l'unanimité.

Il reste un poste vacant au conseil d'administration. Un effort sera fait pour le combler durant les prochaines semaines.



## Les Serres de Clara

Le conseil d'administration des Serres de Clara sera composé pour le moment de :

Line Chaloux  
Antoine Malouin  
Manon St-Hilaire  
Dominique Guénette  
Michel Prévost  
Sylvie Halou (à la direction)

### **10-Varia – Projets 2022**

Les projets 2022 ont été présentés en même temps que le plan d'action. La période de questions est ouverte. Aucune question.

### **11- Levée de l'assemblée**

Line Chaloux remercie tous les participants pour leur présence et participation.

La levée de l'assemblée générale annuelle est proposée par Line Chaloux, appuyée par Antoine Malouin. Accepté à l'unanimité. Il est 20h05.

Sylvie Halou, secrétaire d'assemblée.